

## Congrès départemental SNEP FSU 28. Une EPS démocratique.

En mars 2026 aura lieu le congrès national du SNEP-FSU.

Comme avant chaque congrès, les bureaux du SNEP-FSU se renouvellent à tous les niveaux : départemental, académique et national.

**C'est dans cette démarche collective et démocratique qu'a eu lieu le congrès départemental du SNEP-FSU 28, le vendredi 12 décembre aux locaux de la FSU à Chartres.**

Des militants de différents endroits du département se sont réunis pour partager un constat, échanger des idées et trouver les moyens de faire bouger notre métier, notre EPS, notre AS, le sport dans le sens que l'on veut.

**Nous avons réfléchi aux différentes thématiques qui seront abordées lors du congrès national et qui vont orienter la politique du SNEP pendant les prochaines années**

:

- Thème 1 : Redonner à l'École publique et à l'EPS les moyens d'anticiper toutes les jeunesses
- Thème 2 : Démocratiser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, une urgence pour la Jeunesse et le pays !
- Thème 3 : Reconnaître l'engagement des agent.es de la Fonction publique au service de l'intérêt général !
- Thème 4 : Quel syndicalisme pour améliorer nos métiers et transformer l'avenir ?



Au SNEP FSU on choisit de mettre en commun des idées pour créer, inventer et se donner les moyens d'obtenir nos revendications pour mieux vivre, s'épanouir dans notre travail, et après notre travail.

C'est grâce à la parole et au vote de chacun.e que le syndicalisme se construit.

**Un grand nombre d'adhérents du département ont déjà pris parti au vote et nous leurs en remercions.**

**Ils restent encore quelques collègues qui n'ont pas encore participé ; nous vous prions de remplir le bulletin de vote et de nous le faire parvenir par courrier ou bien en le donnant à un militant du bureau avant le 5 février.**

Vous avez jusqu'à mercredi 4 février à midi pour élire les membres des bureaux départementaux et académiques ainsi que ceux de la commission administrative nationale.

**Nous vous invitons également à participer au congrès académique le jeudi 5 février à Blois.**

**(N'hésitez pas à demander la convocation auprès du SNEP départemental : [s2-28@snepfsu.net](mailto:s2-28@snepfsu.net)).**

**En espérant compter sur votre participation à ce moment fort de démocratie.**